

GARANTIE OBSÈQUES  
EN CAPITAL OU EN PRESTATIONS

# ÊTRE LE PARTENAIRE DE VOS PROCHES LE MOMENT VENU

➤ ENCORE UNE PREUVE DU POUVOIR DU COLLECTIF



**Harmonie  
mutuelle**

GRUPE **vyv**

**AVANÇONS** *collectif*

# DEUX CONTRATS OBSÈQUES AU CHOIX POUR AIDER VOS PROCHES ET PRÉVOIR SEREINEMENT AUJOURD'HUI LE MOMENT DE VOS FUNÉRAILLES...



## NÉOBSIA GARANTIE OBSÈQUES EN CAPITAL

*Pour soulager vos proches de la charge financière importante des obsèques.*

A la souscription, vous prévoyez un capital qui sera versé à l'entreprise de pompes funèbres ayant réalisé les obsèques ou à défaut, à la personne qui acquittera les frais d'obsèques au moment du décès (sur présentation de la facture)<sup>(1)</sup>.

- **Capital entre 2000 et 10 000 €**
- **Versement du capital 8 jours maximum** après réception des pièces justificatives.
- **Retour du défunt en terre d'origine** peut également être financé

Si le capital choisi est supérieur au coût des funérailles, le solde est reversé aux bénéficiaires que vous aurez désigné.



**Le Label d'Excellence des dossiers de l'Épargne est attribué par un organisme indépendant des banques et compagnies d'assurance. Obtenu sur la base de nombreux critères comme notamment les garanties, les prix et les services, il constitue un gage de qualité.**



**La Maison  
des Obsèques**  
GRUPE **vyv**

Néobsia, garantie obsèques en capital ou en prestations, vous est proposée en partenariat avec La Maison des Obsèques, le premier réseau funéraire fondé par des mutuelles (Harmonie Mutuelle, MGEN et MUTAC). La Maison des Obsèques, par son approche mutualiste, accompagne toutes les familles avec respect, humanité, intégrité et proximité dans ce moment de la vie.

<sup>(1)</sup> Le capital décès ne peut pas être utilisé, à concurrence du coût des obsèques, à la convenance du (des) bénéficiaire(s) et donc à des fins étrangères au financement des obsèques.

# NÉOBSIA

## GARANTIE OBSÈQUES EN PRESTATIONS

*Pour assurer le financement et libérer vos proches de l'organisation matérielle de vos obsèques.*

Les obsèques sont prévues à l'avance et organisées selon vos volontés par notre partenaire, La Maison des Obsèques ou le Vœu Funéraire. Vous choisissez entre **3 options de prestations** en fonction de votre budget et de vos souhaits :

**OPTION 1 | Essentielle 3 500 €**

**OPTION 2 | Sérénité 4 500 €**

**OPTION 3 | Exigence 6 000 €**



Au moment de votre décès, nous nous occupons de régler directement l'entreprise qui se chargera d'organiser vos funérailles.

Si le coût est inférieur au montant de l'option souscrite, nous reversons la différence aux bénéficiaires que vous aurez désigné.

**-10%**

*sur chaque souscription en cas de souscription conjointe quel que soit le montant choisi*

### À NOTER !

#### QUELLE QUE SOIT LA GARANTIE CHOISIE :

- ▶ pas de questionnaire médical<sup>(2)</sup> ;
- ▶ choix de la durée de paiement (viagère, temporaire 10 ou 15 ans) ;
- ▶ cotisation qui n'augmente pas avec l'âge ;
- ▶ souscription possible jusqu'à 84 ans.
- ▶ Selon l'âge au décès ou le profil du souscripteur, le montant cumulé des cotisations versées pourrait être supérieur au montant du capital garanti.



#### Une assistance incluse :

- ▶ assistance des proches ;
- ▶ accompagnement dans les démarches administratives et juridiques ;
- ▶ assistance rapatriement monde entier, y compris rapatriement du corps<sup>(3)</sup> ;
- ▶ enregistrement des volontés essentielles.

*Contrats soumis à frais sur versements et frais sur encours. Ces frais sont inclus dans le montant global des cotisations.*

(2) En cas de décès pour toute autre cause que l'accident, le contrat couvre l'assuré après 1 an. Si le décès autre que par accident survient pendant la première année, nous remboursons les cotisations versées à vos bénéficiaires.

(3) Si le décès intervient à plus de 50 km du domicile et hors déplacement vers un établissement de soins.



# DES FRAIS D'OBSÈQUES PLUS CHERS QU'ON NE L'IMAGINE

Le cercueil, la chambre funéraire, le transport du corps, les formalités... Des funérailles **coûtent en moyenne de 3 350€<sup>(4)</sup>**.

À ces dépenses, auxquelles il faut **faire face très vite** pour régler les différents prestataires, s'ajoutent également toutes les démarches parfois pénibles et fastidieuses.

En souscrivant **un contrat obsèques**, vous évitez à vos proches la charge de vos obsèques et vous **leur assurez un accompagnement** en ce moment difficile.

*Si vous n'y pensez pas aujourd'hui, qui s'en chargera ?*

## RENSEIGNEMENTS ET CONTACT



Rendez-vous dans l'agence La plus proche de chez vous



Par téléphone au **0 980 980 880**



Ou sur notre site **harmonie-mutuelle.fr**

S'inscrivant au cœur du Groupe VYV, le groupe de protection sociale mutualiste et solidaire, Harmonie Mutuelle s'engage à vous protéger dans toutes les situations que vous pourriez rencontrer. Notre volonté : vous accompagner tout au long de la vie en nous positionnant comme un acteur de santé globale, avec des offres en prévention, santé, prévoyance, épargne-retraite et bien plus encore...

**Rendez-vous sur [harmonie-mutuelle.fr](http://harmonie-mutuelle.fr) pour en savoir plus !**

(4) Source : Confédération des professionnels du funéraire et de la marbrerie, 2019

**Néobsia est un contrat individuel d'assurance-vie. Contrat d'une durée viagère.**

**Assureur des garanties de prévoyance :**

**MUTEX.** Société anonyme au capital de 37 302 300 € - Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Nanterre 529 219 040. Siège social : 140 avenue de la République - CS 30007 - 92327 Châtillon cedex.

**Assureur des garanties d'assistance :**

**Ressources Mutuelles Assistance.** Union d'assistance soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité - Siren 444 269 682, numéro LEI n° 969500YZ86NRBOATR28. Siège social : 46, rue du Moulin - CS 32427 - 44124 Vertou Cedex.

**Prestataires obsèques :**

**SAFM** - La Maison des Obsèques, SAS au capital de 30 000 000 € - RCS de Paris 814 500 757. Siège social est situé Tour Montparnasse 33 avenue du Maine 75015 Paris.

**Le vœu funéraire :** SA au capital de 4 323 975€ - RCS de Paris B 310 775 804 - Siège social situé 7 place Pierre de Coubertin 59790 Ronchin.

**Distributeur des garanties :**

**Harmonie Mutuelle.** Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 538 518 473, numéro LEI n° 969500JLU5ZH89G4TD57. Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris.